

COMMUNE
de
POLIGNÉ

2 Rue du Tertre Gris
- 35320 -

**DELIBERATION n° 20-2017 du CONSEIL
MUNICIPAL**
sur le **COMPTE ADMINISTRATIF**
du **SERVICE COMMERCE**

Séance du 23 mars 2017

Nombre de Membres :

en exercice 13
présents 11
suffrages exprimés 12

VOTES contre : 0 pour : 12

Date de Convocation : 16 mars 2017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **Madame Catherine ALLAIN**, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par **Monsieur Guy RINFRAY, Maire**, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°/ Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES Ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés.....	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Opérations de l'exercice.....	- €	0,48 €	34 817,62 €	- €	34 817,62 €	0,48 €
TOTAUX.....	- €	0,48 €	34 817,62 €	- €	34 817,62 €	0,48 €
Résultats de clôture.....	- €	0,48 €	- €	34 817,62 €	- €	34 817,14 €
Restes à réaliser.....	- €	- €	43 800,00 €	20 000,00 €	43 800,00 €	20 000,00 €
TOTAUX CUMULES.....	- €	0,48 €	78 617,62 €	20 000,00 €	78 617,62 €	20 000,48 €
RESULTATS DEFINITIFS.....	- €	0,48 €	58 617,62 €			- 58 617,14 €

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : **C.ALLAIN, P.THOMAS, G.DESCHAMPS, O.BRULE, S.HAMEL, V.MAIRESSE,**

S.NOURISSON, MP.RABU, T.SAULNIER, S.STEINER, M.GUENEGO

pouvoir: F.PRUNIS à Y.STEINER

Le registre dûment signé, pour extrait conforme,

La Présidente, Catherine ALLAIN